

le droit de s'adjoindre un comité de consultation composé d'un nombre égal de représentants pour chacun des jeux ou exercices qui constituent le sport ;

"Que le bureau exécutif soit tenu de préparer, dans l'esprit des présentes résolutions, un projet de constitution régulière pour être soumis à l'approbation des membres de la Société, à leur prochaine assemblée et que d'ici là il ait tout pouvoir de parler et d'agir au nom de la Société tant dans l'exécution des présentes résolutions, que dans celle de toute détermination de son initiative propre, s'il le croit opportun pour l'avancement du sport.

Par ordre,

J. C. O. BRIERE,
Secrétaire général.

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE DU BU- REAU EXECUTIF DE LA SOCIE- TE CANADIENNE POUR L'A- VANCEMENT DU SPORT.

"Qu'en exécution du projet arrêté par la Société, au chapitre de ses moyens d'actions, l'Institution du Livre d'or de l'Héroïsme au Canada ait lieu sans retard et que le nom de Joe Vincent, batelier au port de Montréal y soit le premier porté pour les nombreuses existences humaines que de sa propre initiative et au sacrifice chaque fois répété de sa vie, il a sauvées des flots depuis quarante ans ;

"Que des remerciements soient d'abord votés à tous les journaux qui se sont appliqués jusqu'à ce jour à développer le goût du sport dans l'esprit des populations et que pour leur prêter main forte dans la diffusion des connaissances sportives la Société accrédite auprès d'eux et du public en général le journal intitulé "Le Sport Illustré" comme son organe particulier avec l'entente que le dit journal sera publié au risque et péril de son éditeur propriétaire actuel et ne relèvera de la Société que pour ce qui concerne la publication de ses documents officiels ;

"Que le secrétaire général reçoive instruction de tirer de ses procès-verbaux, les extraits qu'il jugera nécessaires pour exposer clairement l'œuvre de la Société et qu'il les livre à la publicité au moyen d'une circulaire ainsi que par la voie du "Sport Illustré."

Par ordre,

J. C. O. BRIERE

COLLEGE ST. LAURENT

Le club de baseball du collège St-Laurent a été réorganisé pour la présente saison et désirerait se rencontrer avec des clubs de première force. Clubs de collège préférés. Tout défi doit être adressé à Daniel J. Griffin, secrétaire, collège St-Laurent, St-Laurent.

CEREMONIE DE RIGUEUR.

LES DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR L'AVAN- CEMENT DU SPORT

Faut-il présenter cérémonieusement au public, comme s'ils étaient des inconnus, les directeurs de la Société Canadienne pour l'avancement du Sport dont nous publions les portraits en 5ème page ? Soit :

Son Honneur le maire Préfontaine, président honoraire de la Société ; avocat éminent, conseil de la Reine ; homme d'action s'il en fut jamais dans le conseil de ville de Montréal qu'il préside avec la plus grande dignité, futur ministre à Ottawa, etc, etc.

Le président actif, M. Guillaume Boivin : un homme qui partage avec les Hudon, les Rolland, les Masson, les Rodier, les plus grands noms de notre monde commercial et industriel, l'honneur de s'être fait lui-même. Bien d'autres, à son âge avancé ne pensent plus qu'au passé. Lui ! le président ne lui suffit même pas alors qu'il remplit toute l'existence d'hommes qui sont encore dans la force de l'âge. Tels les jeunes gens, il se complait dans l'avenir vers lequel il marche avec une telle élasticité de jambe et de pensée qu'on lui donnerait à peine de ce chef, trente ans. Avec cela, amateur passionné de tout ce qui peut fortifier les individus et les nations. C'est plus qu'il n'en fallait pour le désigner comme président au choix unanime autant que spontané de tous les membres de la Société Canadienne pour l'avancement du Sport.

M. Cyrille Laurin : homme d'affaires, dans toute la force de l'âge et de l'intelligence ; un athlète taillé non pas en Hercule mais en Apollon et le seul peut-être de nos éleveurs canadiens qui ait dans ses écuries et ses haras des chevaux de quinze mille dollars.

M. Roch Montbriand, architecte, aussi fort en son art qu'il l'est en ses muscles. Et ce n'est pas peu dire pour qui sait que son entraîneur de 1878 voulait le matcher contre John L. Sullivan au pinacle de sa gloire. Avec ça, doux comme un agneau ; au moins pour les faibles et ceux en général qui ne lui pilent pas sur les pieds. Et dire qu'avec une pareille aménité de caractère, se combinant avec une pareille force il ne laisse guère passer un seul jour sans se faire les poings sur le sac de sable de son gymnase. A quoi cela peut bien lui servir ?

M. Jos. Riendeau, pour écrire son nom comme tout le monde le prononce. J'ai dit tout le monde et c'est doublement vrai, puisque personne ne prononce son nom autrement et que son nom est dans toutes les bouches ; il y a peu d'hommes dans la province de Québec plus universellement connus que le propriétaire de l'hôtel Riendeau. Ce fut, pour parler le langage biblique, un grand chasseur devant l'Éternel ; il est aujourd'hui un pêcheur endurci. Mais si les bêtes pouvaient parler elles lui rendraient ce témoignage, à M. Jos. Riendeau, que personne plus que lui ne s'intéresse à la protection de nos forêts

giboyeuses et de nos rivières poissonneuses. L'Etat n'a jamais eu plus consciencieux garde-chasse ni garde-pêche.

M. Gustave Piché : plutôt un athlète moral que physique et le mot n'est pas fait, j'en suis sûr, pour le diminuer, dans l'estime des sportsmen. L'un de nos rares compatriotes, le premier même, si je ne me trompe, qui fut porté à la présidence de la puissante association des commis-voyageurs. S'il est vrai de dire que les voyages sont un sport, ce doit l'être surtout de ces courses d'agents de gros qu'on rencontre un jour à Québec disons, et qui deux jours plus tard sont à Halifax, pour se retrouver un mois après à Vancouver. Et tout cela en chemin de fer, en bateau à vapeur, en voiture, en traineau, à pied très souvent. Les Anglais, meilleurs juges que nous en la matière, appellent les commis-voyageurs, des "globe-trotters". C'est correct, pour dire comme l'autre.

M. Omer Brière, un gabelou, pour parler l'argot français. Rien n'est moins sportif que le fait de ces percepteurs qui derrière le guichet d'un comptoir perçoivent les droits imposés par le fisc sur le commerce d'importation, mais rien ne l'est plus peut-être que le fait de ces douaniers préposés au service d'un port maritime comme celui de Montréal. De jour, de nuit, de ci, de là, au pas gymnastique plus souvent qu'autrement, pas d'heure fixe pour les repas, très souvent pas même de repas du tout, des prises de bec avec les contrebandiers, des prises de corps avec les rôdeurs nocturnes en quête de butin, tels sont les traits caractéristiques du service douanier sur les quais de Montréal. Un vrai sport, disent les commis de première année et M. Brière en fait l'expérience de ce jeu-là depuis tantôt dix ans. Il fallait comme secrétaire à M. Boivin un homme d'expérience sportive en même temps que de rédaction facile ; il l'a.

JULES GRIFFARD.

LES AUTOMOBILES.

COURSE DE PARIS A BORDEAUX.

Une course en automobile de Paris à Bordeaux, la distance entre ces deux villes étant de 353 milles, a été gagnée la semaine dernière par l'automobile appelé "Petroleum Duke", qui a fait le voyage en 11 heures, 43 minutes et 20 secondes. L'automobile a quatre sièges et la force de sa machine est de quatorze chevaux. Le nombre des automobiles qui ont pris part à la course était de vingt-huit.

La rapidité avec laquelle cette course a été accomplie constitue un nouveau record à cause de la distance. Un des occupants d'une de ces machines a sauté hors du véhicule pendant qu'il filait à une allure rapide et a reçu de graves blessures en tombant. La rapidité de l'allure d'un des automobiles qui ont pris part à la course a causé une si grande frayeur à un piéton, au moment où le véhicule passait près de lui, qu'il en est mort.